



Aire du Patrimoine régional des Trois Marigots

Pays	Sénégal
Bénéficiaire	Wetlands International
Montant total du projet	113 890 €
Montant de la subvention FFEM	50 000 € (44 %)
Partenaires financiers	Fondation Nicolas Hulot pour la Nature et l'Homme (63 890 €)
Durée du projet	12 mois
Signature de la convention	21 Avril 2008

Contexte

La zone des Trois Marigots se trouve dans le Nord du Sénégal, à quelques kilomètres du Parc national des Oiseaux du Djoudj, classé au Patrimoine mondial pour la richesse de son avifaune, notamment migratrice, tandis que le Ndialel, leur exutoire, est un site Ramsar d'intérêt international. Le classement des Trois Marigots en Aire du Patrimoine régional complète ce dispositif de conservation.

Objectifs

Dans les 18 villages concernés, le présent projet vise à classer ces sites emblématiques, culturels et naturels, en Aire du Patrimoine Régional. Il s'agit de préserver une biodiversité « ordinaire », en officialisant et en renforçant la protection traditionnelle dont ils bénéficient.

Principales activités

- Relève des coordonnées géographiques des Aires du Patrimoine communautaire désignées par les communautés villageoises afin qu'elles soient cartographiées et enregistrées par décret du Conseil régional ;
- Délimitation des Aires par des panneaux qui deviendront les jalons d'itinéraires écotouristiques ;
- Création, dans le cadre de la lutte contre la déforestation, de bois villageois, ainsi qu'un réseau de distribution de gaz afin de procurer aux ménagères un combustible de substitution au bois.

Pour en savoir plus

www.ffem.fr